



ue Française

Mairie de Néron - Eure et Loir

Nombre de Conseillers
En exercice 12
Présents 8
Pouvoirs 1
Votants 9

PROCES-VERBAL Conseil municipal ordinaire du 7 avril 2025
--

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 avril, se sont réunis, à la mairie, les membres du Conseil Municipal, convoqués le 2 avril, sous la présidence de Monsieur Nicolas DORKELD, maire de Néron. La séance a été publique.

Le maire : Nicolas DORKELD
L'adjoint : Sebastian RADOVICI
Les conseillers municipaux : Pasquale CAPPABIANCA, Véronique GAILLARD, Laëtitia LE GUIL, Daniel LEPAGE, Romain LHOPITEAU, Nicolas PELISSE,

formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) Céline MANIEZ, Loïc TUTOIS, Nadia LEFEBVRE (pouvoir R. Lhopiteau)
Absent(s) Thierry PIVAN

Secrétaire de séance : Véronique GAILLARD (conformément à l'article L2112-15 du CGCT)

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, déclare la séance ouverte et donne lecture de **l'ordre du jour** :

Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 17 mars 2025 : **à l'unanimité**

Projets de délibération :

D 16-2025 : Acquisition d'un ordinateur portable pour l'école
D 17-2025 : Intégration de parcelles dans le domaine public

Points projets :

Eglise
Trottoirs Rue de Feucherolles
Audit des bâtiments publics
Structure de jeux
Mare de Feucherolles
Bateaux Rue de Villiers
Porte d'entrée Salle des Fêtes

Points d'informations :

Commémoration le 24/04/25 pour l'aviateur Bozarth avec la ville de Lèves
Commémoration le 21/06/25 pour la bataille du 16/06/1940 à Néron avec la Com-Com
Promotion Sébastien Châlle
Réflexion Plan Projet 2026

Date de la prochaine réunion de conseil municipal

Clôture de la séance

Tour de table



Délibération 16-2025 : Acquisition d'un ordinateur portable pour l'école

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la directrice de l'école des Sources demande l'acquisition d'un ordinateur portable. Celui-ci viendrait en remplacement de l'ordinateur fixe et serait à la disposition de la directrice.

Mme Badet-Debrée précise que la suppression de son quart de décharge de 3 journées par mois, l'oblige à travailler de chez elle et qu'elle utilise à ce jour son ordinateur personnel afin de satisfaire à ses obligations administratives. L'acquisition est uniquement à usage bureautique et professionnelle.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cette acquisition.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des voix : 8 pour – 1 abstention

- **Autorise** l'acquisition du matériel et à l'inscrire pour un montant de 500 € TTC maximum

Délibération 17-2025 : Intégration des parcelles au domaine public

Le maire rappelle que selon les dispositions de l'article L 2111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), le domaine public immobilier est constitué des biens publics qui sont affectés à l'usage direct du public ;

Considérant que la section Z- n°142 appartenant à Mme Amélie Leromain, M. Maxime Leromain et Mme Elisabeth Duviver a été acquise par la commune en 2023 (Délibération 20-2023)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :

- **Autorise à procéder** au classement dans le domaine public communal, de la parcelle section Z- n°142 ;
- **Autoriser** monsieur le Maire à prendre toutes les décisions et signer tous documents nécessaires à la réalisation de ce classement.

Projets en cours :

Eglise : Monsieur le Maire annonce que les avancées du projet sont en cours avec la pose des sablières. Les poutrelles étant déjà en place. L'absence d'une équipe pourrait retarder un peu ces avancées mais sans gravité. Les échafaudages seront partiellement démontés (notamment au niveau du presbytère) sous quinzaine.

Trottoirs Rue de Feucherolles : le maître d'œuvre a été sélectionné, il s'agit de la société JSI. Une première rencontre a eu lieu la semaine dernière. Les contraintes ont été évoquées et suivies de la présentation d'un macro planning. La consultation des entrepreneurs sera terminée fin mai et les choix faits sur le mois de juillet. Avec un début de travaux souhaité pour début septembre. La fin des travaux est prévue pour fin novembre et les subventions sont en attente de notification.

Audit des bâtiments publics : Le devis accepté de l'audit a été transmis à l'organisme. La 1ère visite aura lieu le 9 avril et les résultats sont attendus pour mi-juin.

Structure de jeux : Pas d'information complémentaire sur ce projet. Le délai de fabrication est de 6 semaines puis 10 jours de pose. Cette étape se fera probablement sur les vacances d'été.



Mare de Feucherolles : L'opération a été déplacée à l'été 2025, les pompiers referont un exercice pour assurer la vidange des eaux restantes.

Bateaux Rue de Villiers : Projet en attente d'information sur les subventions.

Porte de la Salle des Fêtes : Réception de 2 chiffrages, pour une porte pleine avec un point + barre anti-panique. Le choix s'est porté sur l'entreprise Bodineau à qui il a été demandé une précision sur la hauteur de seuil.

Points d'informations

Commémoration le 24/04/25 à 16h pour l'aviateur Bozarth avec la ville de Lèves : Une cérémonie à l'initiative de la ville de Lèves aura lieu sur Néron, en hommage au pilote Bozarth et à l'équipage du B17G tombés dans un champ de la commune. A la demande de la famille, l'aile de l'avion - conservée par la Mairie - sera exposée. Une collation clôturera cette cérémonie. M. Le Maire indique que la présence d'élus serait un plus, M. Romain Lhopiteau annonce qu'il sera présent. Une communication sera faite sur les réseaux pour convier les Néronnais.

Commémoration le 21/06/25 avec la Communauté de Commune : la communauté de communes souhaite commémorer le 16 juin 1940 sur Néron, Pierres, Chartainvilliers et alentours, en organisant le tour des villages affectés par ces batailles. M. Le Maire attend des informations de la part de M. Lemoine et souhaite, là aussi, la présence des élus. Mme Gaillard, M. Capabianca et M. Lepage participeront.

Promotion Sébastien Châlle : M. Le Maire indique que M. Châlle a été promu Agent de Maîtrise au 1^{er} avril. Ce changement de grade pourra aussi permettre d'engager un apprenti pour se former aux métiers des services techniques territoriaux.

Réflexions Plan Projet 2026 :

- Continuer le plan « Bâtiments Publics » : ce plan est soumis aux résultats de l'enquête en cours et des subventions qui pourraient être mises en œuvre pour l'isolation des bâtiments. Pour l'instant peu de visibilité sur la continuité de ce plan.
- Diverses demandes pour la sécurité routière :
 - . Silhouette enfant pour une meilleure visibilité des passages piétons à proximité de l'école
 - . Reprendre le projet sécurité routière rue de Feucherolles : radar pédagogique / sécurisation des trottoirs (il est nécessaire que ce projet soit pris en charge par un élu)
 - . Mettre en œuvre un plan de sécurité pour la rue d'Ormoy, classée comme la voie la plus rapide du village (cf les relevés)
- Création d'un terrain de jeux (en peinture sols) dans la cour de récréation.
- Mise en œuvre du projet d'enseigne sur le bâtiment « Salle des Fêtes », le choix du pignon semble le plus approprié. La mairie attend le retour des propositions de l'artisan.
- Ouverture d'une demande pour la reprise structurelle des fondations de l'Eglise. M. Lepage reprend le dossier de demande auprès de la Fondation du Patrimoine. La reprise des voûtes dépend avant tout de cette étape, la Drac ne les finançant pas sans s'assurer que les fondations sont / seront capables de soutenir ce travail.

La prochaine séance est fixée au 16 juin 2025

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30